

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MARS 2012

BORDEAUX MERIGNAC

Une fois de plus une nombreuse assistance (une cinquantaine d'adhérents de différentes régions) rejoignait nos administrateurs dans les bureaux de VINCI Construction France où nos hôtes avaient préparé café, jus de fruits et viennoiseries et chacun fit honneur à ce chaleureux accueil. Un beau soleil augurait bien de la réussite de cette journée.

A l'heure prévue, notre assemblée générale pouvait commencer, comme il se doit, par l'allocation de notre Président que nous reproduisons in-extenso :

Chers anciens et anciennes, Chers amis,

Bienvenue à Bordeaux, grand port et métropole régionale du Grand Sud-Ouest français.

Permettez-moi d'abord de saluer et de remercier l'équipe **d'Alain DENAT** qui nous reçoit ici aujourd'hui. Merci en particulier à **Julie SIMON** qui a organisé dans le détail notre escale bordelaise.

Depuis notre dernière Assemblée Générale à Lyon l'an dernier un grand, trop grand, nombre de nos amis adhérents nous ont malheureusement quittés. Je ne peux les citer tous.



Le pont de pierre, autre pont emblématique de Bordeaux

Nous pensons évidemment à **François BOURIAT** et à **Claude MOULLIET**. Aussi je vous demande de rendre un hommage à **tous** nos amis disparus en vous levant et en observant une minute de silence.

MERCI

J'ai le plaisir d'accueillir aujourd'hui les deux Présidents des associations d'anciens du groupe VINCI : **François JULIA** et Madame, accompagnés de **Jacques DEBREUX**, pour l'AREV et **Jean-Hervé BERTHOUMIEU** pour l'ACBV.

Je les remercie chaleureusement pour leur présence parmi nous. C'est bien la preuve tangible que notre dialogue existe et que notre rapprochement est en marche. J'y reviendrai évidemment un peu plus tard.

Nous avons aussi avec nous un bon nombre de nos régionaux : je les remercie pour leur présence.

Et merci aussi à tous les administrateurs qui ont fait le voyage : **Jean-Paul LAZAYGUES**, **Antoine ROUGER**, **Michel SCHNEIDER**, **Jacques TATIN** et **Joachim TOMAS**. **Jean ARCHIER** s'est excusé de ne pouvoir venir à cause d'une réunion importante au Tribunal de Commerce. Il me charge de vous saluer tous.

A présent je vous propose de commencer notre Assemblée Générale.

Vous avez tous reçu les documents habituels de nos assemblées générales : le rapport moral du Conseil d'Administration, les comptes de l'exercice 2011 et le formulaire de vote par correspondance des 6 résolutions.

Nous avons reçu 294 réponses (360 l'an dernier) sur 621 votants, soit 47,3 % et l'Assemblée peut donc délibérer valablement.

Je vais à présent vous lire le rapport moral du Conseil d'Administration :

Lecture du Rapport Moral

Ce rapport moral (1^{ère} résolution) a été approuvé à 99,0 % des votants. Il y a eu 3 abstentions. Je ne reviens pas sur ce document, sauf s'il y a une question de votre part.

Je vous remercie d'avoir approuvé ce rapport moral.

Les comptes (2^{ème} résolution) ont été approuvés à 98,6 % des votants. Il y a 4 abstentions. J'ajoute qu'ils ont été vérifiés et approuvés par **Madame CORNET**, que bon nombre d'entre vous connaissent, en toute objectivité et indépendance. Je propose à **Bernadette HIVERNAT** de commenter ces comptes et de répondre à toutes vos questions.

Présentation et commentaires des comptes par **Bernadette HIVERNAT**.

S'il n'y a pas d'autres questions je vous remercie pour l'approbation des comptes.

Le quitus de la gestion a été donné aux administrateurs (3^{ème} résolution) à 99,3 % des votants. Il y a eu 2 abstentions.

Je vous remercie pour votre quitus de la gestion.

Bernadette HIVERNAT a reçu votre confiance (4^{ème} résolution), à 98,6 % des votants, comme nouvelle Administratrice de notre Amicale. Il y a 4 abstentions, certainement de la part de membres qui ne connaissent pas **Bernadette**. Je lui demande de se lever et je vous demande de l'applaudir et vous fait remarquer que, nous aussi, nous féminisons notre Bureau. En effet **Bernadette** a accepté de reprendre la tâche de Trésorier de l'Amicale, tâche que tenait magistralement **François BOURIAT**.
Merci **Bernadette**.



La 5^{ème} résolution, l'augmentation du montant de la cotisation, de 20 à 25 €, a été acceptée à 89,5 % des votants. Il y a eu 14 contre et 17 abstentions. Notre cotisation n'avait pas été modifiée depuis plus de 15 ans. Cette augmentation s'inscrit dans la logique du futur rapprochement entre nos différentes associations d'Anciens. Les cotisations d'ACBV et d'AREV sont un peu plus chères que la nôtre actuellement et nous avons décidé de faire un pas vers eux aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre accord.

Enfin, à 99,3 %, (6^{ème} résolution), vous avez accepté que **François BOURIAT** soit élevé à la dignité de membre d'honneur de notre Amicale pour services rendus.

Mais aujourd'hui, et après en avoir discuté au Bureau mardi dernier, je désire vous proposer d'associer **Raymonde BOURIAT** à l'honneur que nous faisons à **François**. En effet **Raymonde** a fidèlement accompagné **François** dans tous les travaux pratiques de la gestion de l'Amicale. Combien de fois a-t-elle participé à la mise sous enveloppe des courriers que nous vous envoyons ! Et je suis sûr qu'elle ne ménageait pas ses conseils et

son aide pour d'autres tâches dont François s'est acquitté avec toute la rigueur et la conscience professionnelle que nous lui connaissions.

Aussi aujourd'hui je vous propose de nommer **Raymonde BOURIAT** membre d'honneur à vie de notre Amicale avec dispense du paiement de sa cotisation. Si vous acceptez cette disposition, j'aurai le plaisir de la transmettre à **Raymonde** dès notre retour à Paris.

Je vous remercie pour votre accord.

Y a-t-il des questions sur cette partie un peu fastidieuse de notre réunion ?

Encore une fois je vous remercie pour toutes ces approbations.

A présent je voudrais faire un point sur l'état des discussions entre nos trois associations d'anciens.

La présence de **François JULIA** (AREV) et de **Jean-Hervé BERTHOUMIEU** (ACBV) est, comme je le disais tout à l'heure, une preuve tangible de la bonne entente entre nous. Le rapprochement avance surtout entre ACBV et AREV, ce qui est assez logique et naturel, la fusion des sociétés Campenon Bernard et Sogea ayant eu lieu déjà il y a presque vingt ans ; et puisque leurs Présidents sont au milieu de nous je leur donne la parole afin qu'ils nous expliquent directement ce qu'ils ont prévu de faire dans l'année.

François JULIA (AREV) prend la parole et explique qu'en relation avec les juristes de VINCI, AREV et ACBV ont prévu le schéma suivant : création d'une nouvelle Amicale dénommée ADVC (Anciens de VINCI Construction) avec approbation de nouveaux statuts en Assemblée Générale Ordinaire par AREV et Assemblée Générale Ordinaire par ACBV. **François JULIA** précise que ce projet de statuts a également été soumis à l'Amicale de GTM qui a pu faire des remarques et demandé des corrections qui ont été acceptées. Ensuite, en Assemblée Générale Extraordinaire d'AREV et Assemblée Générale Extraordinaire d'ACBV, les membres des deux associations devront se prononcer sur la fusion dans ADVC et la dissolution des associations AREV et ACBV.

Jean-Hervé BERTHOUMIEU précise que ces procédures administratives sont longues, fastidieuses et néanmoins indispensables pour une immatriculation à la Préfecture dans les règles de droit des associations loi 1901. Ces formalités sont prévues d'être terminées au cours de l'année 2012 et la nouvelle entité devrait alors compter environ 450 adhérents.

Je remercie Messieurs les Présidents de ces explications.

J'ajoute que dès que nous serons prêts à rejoindre l'ADVC, nous convoquerons notre propre AGE qui devra approuver la fusion de notre Amicale avec ADVC.

Tous ces papiers et ces procédures sont bien compliqués mais obligatoires et indispensables vis-à-vis de l'extérieur et en particulier de VINCI comme l'a annoncé **Jean-Hervé**. Nous devons nous y plier aussi.

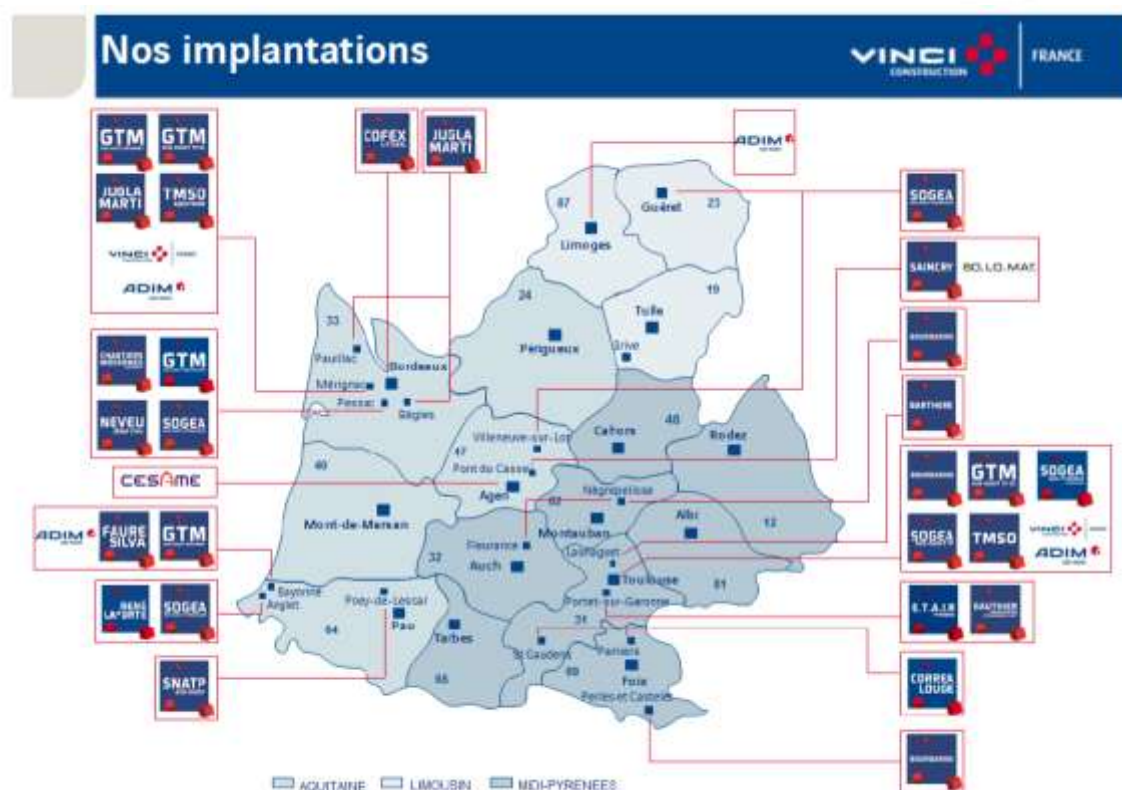
Cette amicale regroupant nos trois entités pourrait représenter plus de 1000 adhérents.

Bien plus intéressants sont les contacts entre nous et les activités et les réunions que nous pouvons organiser ensemble.

Et justement il y a quelqu'un parmi nous aujourd'hui qui brûle d'envie d'organiser des sorties dans cette belle région du sud-ouest. **Monsieur DE VOS** venez nous rejoindre et dites-nous ce que vous avez déjà fait, ce que vous n'avez pu faire et surtout ce que vous désirez faire.

Exposé de **Monsieur DE VOS** : « j'habite le Sud-Ouest depuis longtemps et j'ai eu des contacts avec GTM sur des chantiers de la région que je connais bien. J'ai eu l'occasion d'organiser des visites avec les membres de l'AREV dont je fais partie et l'an dernier j'avais organisé une visite du canal du midi que j'ai malheureusement dû annuler par manque de participants. Aussi je vous remercie de me donner la parole à votre AG et je vous propose d'organiser d'autres visites en vous y associant. Cela permettra, je l'espère d'intéresser un plus grand nombre de participants et de faire connaissance entre nous dans la région. »

Personne ne demandant la parole je déclare notre Assemblée Générale close. Je vous remercie pour votre attention et passe la parole à **Alain DENAT** qui va nous parler de sa région du Sud-Ouest.



L'activité de la région sud-ouest de VINCI Construction France représente environ 400 millions d'euros. Le bâtiment avec 60% en constitue la plus grosse part, le reste se partageant entre génie civil, hydraulique et montage immobilier avec ADIM. La région compte actuellement 1870 collaborateurs (25% IAC, 25% ETAM et 50% ouvriers).

Alain DENAT attache une très grande importance au service des méthodes et à la formation. Il se félicite de la mise en service du centre de formation CESAM, sous la responsabilité d'**Eric BAZOT**, à Agen qui présente une situation privilégiée, très bien desservie au centre de la région.

La construction du pont **BACALAN – BASTIDE**, qui nous avait été présenté lors de notre assemblée générale d'il y a 4 ans, est maintenant bien avancée. **Gérard MAILLET**, Secrétaire Général de notre direction sud-ouest, en a organisé la visite qui nous attend cet après-midi. L'ordre de service a été délivré en septembre 2008 et cet ouvrage, qui fut un temps assez décrié, fait maintenant partie des sites emblématiques de la ville de Bordeaux.

Autre ouvrage qui aura certainement aussi son heure de gloire, le stade de Bordeaux adjudé à un groupement VINCI Construction France – FAYAT.

Sébastien MICHAUX, Directeur du projet, nous a présenté cette spectaculaire réalisation qui devra être achevée pour le championnat d'Europe de football 2016 (une idée pour notre assemblée dans 4 ans !).

Il comportera 42 000 places (45 000 en disposition concert), restaurants, boutiques, etc...





Quelques chiffres : 250 mètres de long, 200 mètres de large et 40 mètres de haut, 165 millions d'euros de travaux, 648 colonnes métalliques.



Nous nous réconfortons ensuite au "**Café du Port**" avec le menu choisi par notre Président :

Cocktail maison

Terrine de queue de bœuf au foie gras.

Dos de lieu noir, sauce Bordelaise, aux lentilles Du puy.

Tarte des demoiselles Tatin et sa crème glacée vanille

Vin et café



Nous sommes maintenant prêts pour affronter le chantier (toujours très beau temps mais un peu de vent) avec présentation en salle, équipement avec casque, bottes et gilet fluorescent, et enfin visite guidée avec deux techniciens du chantier.



Les photos vous donneront mieux qu'un long discours une idée de la technicité de cette réalisation.

Nous affrontons le chantier !



Cet emploi du temps très chargé avait provoqué un certain retard sur l'horaire prévu et les Marseillais avaient préféré rejoindre la gare par leurs propres moyens. Pour les autres, notre car conduira en temps voulu les voyageurs SNCF à la gare Saint-Jean et les automobilistes au siège de la direction régionale pour récupérer leur véhicule.

Ont participé à cette Assemblée Générale :

Josette & Guy **ANDRE**, Lucette & Claude **BATTAIS**, Jean Hervé **BERTHOUMIEU**, Marc **BLONDEAU**, Danielle & Jacques **BRUNET**, Patrick **COR**, Marylène **HEMERY** & Jean Claude **CURILLON**, Alain **DE VOS**, Jacques **DEBREUX**, Micheline **FEUR**, Alice & Michel **HARTERT**, Bernadette **HIVERNAT**, Jean François **JAILLET**, Jacqueline & François **JULIA**, Chantal & Pierre **LABAUDINIERE**, André **LATHUILLIERE**, Henri Georges **LAUCAGNE**, Yvette & Jean Paul **LAZAYGUES**, Jacques **LEBRUN**, Jacqueline & Martial **MABILLEAU**, Hélène & Jean **MARRACO**, Marc **PASTEUR**, Marie Françoise et Antoine **ROUGER**, Xavier **de SAVIGNAC**, Francine & Michel **SCHNEIDER**, Aline & Paul **SIGEL**, Annick & Jacques **TATIN**, Michel **TAUZIEDE**, Jean Paul **TEYSSANDIER**, Danielle & Joachim **TOMAS**, Marie Ange & Robert **VANDEN BERGUE** et Hélène **VERY** & Jacques **CORROY**.